

Liaison

LE MAGAZINE DES SAPEURS-POMPIERS DE MEURTHE-ET-MOSELLE





Sainte-Barbe à Pont-à-Mousson
le 8 décembre 2023

Sommaire

ÉDITOS > **2-3**

SUR LE TERRAIN

Retex Renforts feux de forêts dans le sud de la France
Retour sur deux interventions remarquables > **4-5**

Retex L'exercice : un maillon essentiel pour les interventions > **6**

FOCUS

FRPA Dernières étapes > **7**

Budget 2024 Reflet d'un contexte particulièrement contraint
mais qui suppose plus que jamais d'investir sur l'avenir > **8**

Environnement Le Fonds vert : un soutien financier à l'équipement du SDIS > **9**

Engagement SPV Favoriser et fidéliser les vocations > **10**

Énergies Le suivi énergétique indispensable pour faire face à l'inflation > **11**

QVS Qualité de vie en service, de la réflexion au plan d'action > **12**

Groupe d'intervention spécialisé secours en milieu périlleux
Une spécialité riche de 40 ans d'histoire > **13**

Équipements Des infrastructures et des matériels qui évoluent > **14-15**

Soins d'urgence Les nouveaux gestes > **16**

Sainte-Barbe Une première Sainte-Barbe départementale > **17**

Temps forts Retour en images sur les événements marquants
de l'année > **18-19**



Colonel hors-classe

Ivan Paturel

Directeur départemental
des Services d'Incendie
et de Secours
de Meurthe-et-Moselle,
Chef de Corps

Un SDIS animé par des agents passionnés et soucieux du service public

Près de huit mois après ma prise de fonction et fort de nombreux échanges avec les personnels administratifs, techniques et spécialisés ainsi qu'avec les sapeurs-pompiers de notre département notamment lors de visites de centres, de cérémonies ou d'exercices, j'ai découvert un SDIS tourné vers l'opérationnel, animé par des agents passionnés et foncièrement soucieux du service public rendu. Aussi je tiens à vous confirmer l'immense fierté qui est mienne de commander ce corps départemental.

Nous avons terminé l'année avec une baisse de 5% de nos interventions par rapport à 2022. Je me félicite de cette diminution significative qui fait notamment suite à des travaux interservices dans le cadre de notre volonté affichée de recentrer notre établissement sur ses missions statutaires notamment en réduisant le nombre de carences ambulancières et les relevages à domicile.

Ce travail interservices combiné à vos efforts sur le terrain a également fait ses preuves dans la maîtrise des feux de végétaux, domaine dans lequel là aussi, une baisse des interventions et de leur gravité est à noter.

En 2023, notre souhait de continuer à faire évoluer notre établissement s'est traduit entre autres, par la réalisation de plusieurs actions phares de notre feuille de route pluriannuelle. Le traitement de plus de 50% des actions recensées pour inscrire notre établissement dans une démarche de développement durable témoigne également de cette volonté de progression.

L'année 2024 sera tout aussi riche et je tiens à vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une excellente année qui, je l'espère, vous apportera bonheur et épanouissement. ■



Françoise Souliman
Préfet de
Meurthe-et-Moselle

Vous féliciter est certes important, mais reconnaître vos besoins est indispensable

C'est avec plaisir que j'écris pour la première fois en Meurthe-et-Moselle dans la revue La Liaison, depuis mon arrivée le 21 août dernier. C'est en effet un honneur et un devoir pour le représentant de l'État de s'adresser à celles et à ceux qui, chaque jour, en tous lieux du territoire départemental, répondent aux situations de détresse qui affectent la population. Les Meurthe-et-Mosellans savent pouvoir compter sur votre engagement et votre courage. Vous féliciter est certes important, mais reconnaître vos besoins est indispensable. C'est pourquoi en octobre dernier, avec Bernard Bertelle, PCASDIS, nous avons eu l'occasion de signer ensemble la convention « pacte capacitaire ». En effet, le SDIS de Meurthe-et-Moselle s'est clairement inscrit dans la réponse opérationnelle face aux risques complexes et émergents en déposant une demande de subventions pour l'acquisition d'engins de lutte contre les incendies, soit 2 camions citernes de feux de forêts moyens et 1 véhicule léger tout-terrain, de liaison hors route, pour un montant de 541 740 €. Par ce contrat capacitaire, nous avons acté un engagement partenarial renforcé entre l'État et le SDIS, l'État co-finançant du matériel opérationnel de prévention et de lutte contre les feux de forêts et d'espaces naturels à plus de 50%, soit 295 707 €. L'an prochain, c'est ensemble également que nous réviserons le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR). Il s'agira d'une période importante et vous pouvez compter sur ma mobilisation et celle de mes services. 2024 verra également l'inauguration de la nouvelle caserne Rives de Meurthe, ce dont chacun se réjouit. Une nouvelle année riche ! Les sapeurs-pompiers sont une grande famille unie par la communion de chacun, qu'il soit volontaire, professionnel ou jeune sapeur-pompier, à un même esprit de partage et de solidarité. Je formule le vœu pour 2024 que cet esprit continue à vous habiter. Et je souhaite à vous tous et à vos familles de belles fêtes de fin d'année. ■



Chaynesse Khirouni
Présidente du conseil
départemental
de Meurthe-et-Moselle

Le Département de Meurthe-et-Moselle, partenaire historique du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle

Notre engagement est de vous donner les moyens d'agir dans un contexte de mobilisation sur tous les fronts. Bien entendu, d'abord et avant tout pour vous permettre d'assurer vos missions de sécurité civile auprès de nos concitoyen·ne·s sur l'ensemble du département. Des missions qui requièrent un maillage territorial de proximité auquel je suis particulièrement attachée et qui se traduit par le déploiement de 9 nouveaux centres-types d'incendie et de secours. Trois sont déjà en service à Chambley-Bussières, Favières et Art-sur-Meurthe, tandis que la construction d'un quatrième est en cours à Mercy-le-Bas. Sans oublier, à une autre échelle, la future caserne Rives de Meurthe à Nancy dont la construction entame sa phase finale. Mais également pour vous permettre de venir en soutien à vos collègues SDIS sur d'autres départements confrontés aux conséquences du dérèglements climatique (feux de forêt, inondation...). Concrètement, l'engagement du Département se traduit de diverses manières : une participation de plus de 23M€ au fonctionnement du SDIS, la mise à disposition d'un porte-char, la facilitation de l'engagement des agent.e.s départementaux.les en tant que volontaires. S'ajoute un soutien renforcé en investissement en 2024 de 2M€ pour accompagner un plan d'investissement ambitieux. Un soutien intégrant les enjeux de la transition écologique avec des casernements tout à la fois performants énergétiquement et plus fonctionnels et vous permettant également de disposer de meilleurs matériels, avec par exemple l'acquisition de 9 nouveaux véhicules en 2023. Vous accompagner, c'est également porter au débat national la nécessaire augmentation des moyens des SDIS. Je m'y engage. Sapeurs-pompiers, agent·e·s du SDIS, un grand merci pour votre engagement quotidien traduisant en acte votre devise « courage et dévouement » ! ■

Des efforts combinés pour maintenir une haute qualité de service

L'inflation et les crises successives ont fait de l'année 2023 une année particulière en induisant des contraintes importantes et pour certaines nouvelles, qui nous a obligé à exceller pour trouver des solutions à nos problèmes tout en maîtrisant nos dépenses. Aussi, je tenais à remercier nos sapeurs-pompiers et nos personnels administratifs, techniques et spécialisés qui ont combiné leurs efforts pour permettre à notre établissement de maintenir une haute qualité de service.

La confiance de nos financeurs nous permet de poursuivre notre dynamique d'évolution et nous avons mis en service en 2023, 16 nouveaux engins, inauguré ou lancé la construction de 5 centres d'incendie et de secours mais également déployé des nouveaux outils visant à faciliter le quotidien de nos sapeurs-pompiers notamment grâce à l'achat de nouveaux casques ou encore de nouvelles softshells.

2024 sera synonyme de mise en œuvre des premières mesures issues de notre démarche de Qualité de Vie en Service (QVS). Cette nouvelle année nous permettra d'optimiser les conditions de travail et d'activités de celles et ceux qui font vivre notre établissement. Plusieurs projets de construction verront le jour, ce qui atteste de la volonté du conseil d'administration de mettre à disposition les meilleurs outils possibles pour améliorer le quotidien de nos personnels du feu. Nous tenons à vous faire part de notre gratitude pour votre dévouement et de votre disponibilité.

En ce début d'année, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous et à vos familles une belle année 2024, puisse-t-elle vous apporter réussite dans vos projets, santé et joie. ■



Bernard Bertelle
Président du conseil
d'administration du
Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de Meurthe-et-Moselle

Renforts feux de forêt dans le sud de la France

Cet été, malgré les épisodes de fortes chaleurs, de sécheresse et du vent omniprésent, notre département a été fort heureusement épargné par les sinistres d'ampleur. Sollicités par le centre opérationnel zonal (COZ), nos équipes sont allées prêter main-forte dans les départements du Var et des Bouches du Rhône où les conditions météorologiques extrêmes de l'été (canicule, sécheresse, rafales de vent) y rendaient les risques de feux de forêts très élevés.



Le dimanche 23 juillet 2023, le SDIS54 est sollicité par le COZ de la zone Est pour engager une colonne de renfort feux de forêts pour 7 jours minimum dans le département du Var, placé en alerte rouge face aux risques d'incendie dans les massifs forestiers.

Le lundi matin, avec l'appui des agents du centre d'incendie et de secours de Pont-à-Mousson, la préparation logistique faite,

douze sapeurs-pompiers et 2 personnels du SDIS partent pour Toulon. Deux camions citerne feux de forêt moyen (CCFM) et un CTU Log intègrent la colonne. Les CCFM sont acheminés par deux mécaniciens grâce au porte-véhicule mis à disposition par le Département permettant ainsi de réduire l'impact écologique et d'éviter la fatigue de ce long trajet au personnel engagé. L'autre moitié du groupe d'intervention feux de forêt (GIFF) est composée par le SDIS88.

Les journées sont rythmées par un inventaire des engins, suivi de 2 heures de manœuvres et de découverte du secteur d'intervention. Ces entraînements quotidiens permettent de maintenir la dynamique du groupe.

La situation météorologique défavorable conduira à la prolongation d'engagement de la colonne jusqu'au 3 août. Au total, 11 départs de la colonne auront lieu. Fort heureusement, nombreux d'entre eux seront annulés en transit ou lors de l'arrivée sur les lieux car le feu y est déjà maîtrisé grâce

à l'engagement combiné de moyens de proximité et des moyens aériens comme les hélicoptères bombardiers d'eau.

L'engagement de l'ensemble des personnels dans ce renfort est particulièrement à souligner car ils ont dû maîtriser la gestion de longs moments d'attente tout en gardant leur capacité à se remobiliser très rapidement en cas de départ en intervention.



Renforts préventifs dans l'arc méditerranéen : témoignage du lieutenant-colonel Laurent Juillerat, chef de colonne de la colonne Bravo de l'Emiz Est.

« Du 23 au 31 août dernier j'ai eu la chance de commander la colonne Bravo Est composée de sapeurs-pompiers et de personnels de 6 SDIS de la zone Est (51, 54, 57, 70, 71, 88), aux côtés du commandant Mathieu Faure du SDIS70. Au total, 71 sapeurs-pompiers et 25 véhicules ont été engagés par l'Emiz Sud-Est au vue des conditions météorologiques prévisionnelles.

Parmi eux, 14 sapeurs-pompiers du SDIS54 ont participé aux renforts à Aix-en-Provence, Nîmes et Narbonne. Malgré l'absence d'engagement sur des interventions, la colonne s'est attelée à maintenir et réviser les techniques opérationnelles

spécifiques nécessaires à la lutte contre les feux de forêts (topographie, manœuvre de sécurité du GIFF, manœuvres incendie défensives et offensives, conduite tout terrain). L'occasion également pour eux de découvrir le rôle prépondérant des comités communaux feux de forêts en terme de prévention.

Cette mission a permis à chacun de revoir les techniques et procédures opérationnelles, de partager la vie d'une colonne constituée et d'échanger leurs connaissances opérationnelles avec des sapeurs-pompiers venus d'autres horizons. Je tiens à souligner l'état d'esprit des sa-

peurs-pompiers, la générosité et la qualité d'accueil des personnels de l'ENSOSP, des comités communaux des bouches du Rhône, et des collègues du SDIS de l'Aude qui ont démontré un savoir-faire remarquable en termes de logistique. »



Retour sur deux interventions remarquables

Incendie dans une parcelle agricole à Fey-en-Haye

Il est 16h20 le 14 juillet dernier lorsqu'un agriculteur de Fey près de Pont-à-Mousson constate, depuis la moissonneuse qu'il conduit, un début d'incendie dans sa parcelle d'une quarantaine d'hectares de blé qui borde la face nord du village. Le vent du sud-ouest pousse le front de flamme vers d'autres parcelles séparées par une route communale. Le CODIS engage les camions citernes feux de forêt (CCF) d'Essey-et-Maizerais, Thiaucourt et de Pont-à-Mousson. Le chef de groupe demande une unité grande capacité, le feu a alors parcouru 8 hectares et a franchi la route communale. À 17h00, il demande le renfort d'un groupe d'intervention feux de forêt. Le CTA engage 4 CCF et un chef groupe supplémentaires. Le chef de colonne qui participe à un contrôle de feu d'artifice non loin de là s'engage. Il prend le commandement opérationnel des secours (COS) en présence d'un feu qui a parcouru 50 hectares. Le vent qui a changé de sens menace les habitations qui seront épargnées in extremis grâce à l'action du CCF Essey-et-Maizerais épaulé par des habitants munis de tuyaux d'ar-

rosage. Le front de flamme mesure alors plusieurs kilomètres et menace la forêt communale de Fey et la forêt du Bois-le-Prêtre toutes deux devenues des zones rouges depuis 1914 et 1915.

Le COS est renforcé par un groupe feux de forêt (FDF), un groupe de commandement, deux camions citernes ruraux (CCR) et deux chefs de groupe FDF qui prendront le commandement des secteurs géographiques flanc gauche et flanc droit. Le soutien sanitaire se met en place au cœur du village.

Vers 17h40 le COS autorise les propriétaires du centre équestre à évacuer les chevaux directement exposés aux fumées et engage les renforts spontanés de plusieurs agriculteurs. Les chefs de secteur sont alertés de la présence potentielle de munitions dans les espaces boisés. Le FIL de Vandières prend en charge l'alimentation des engins au moyen de la MPR en aspiration dans la réserve du village. Elle permettra de très nombreuses rotations de CCF pendant toute l'opération.

Vers 18h30 le feu s'est propagé à quatre hec-



Photo de la situation à 16h30

tares de forêt, mais l'action des moyens répartis sur les flancs permettent de bloquer le feu dans un goulot coupé par une parcelle labourée.

À 19h45 le feu est circonscrit. Les secours sont organisés autour d'une surface brûlée qui est désormais de l'ordre de 120 hectares et se préparent à passer la nuit sur place. Finalement l'opération se terminera 48 heures après le début d'intervention. Elle aura mobilisé 136 sapeurs-pompiers et 72 engins ainsi que l'ONF, la gendarmerie, la mairie et le renfort particulièrement apprécié de moyens agricoles lourds. Elle a été suivie d'un retour d'expérience riche qui servira sans doute à progresser pour la saison prochaine de feux de végétaux.

Explosion à Moutiers

Il est 3h13 du matin quand le CTA engage un groupe incendie et un véhicule de secours et d'assistance aux victimes pour une explosion sur la commune de Moutiers. Les secours de Briey, Val de L'Orne et Jarry arrivent sur les lieux et doivent faire face à une situation rare. La scène est apocalyptique, une maison d'habitation de deux étages et d'une emprise d'environ 100m² a été littéralement pulvérisée par une explosion. Les décombres sont parcourus par un violent incendie.

À 3h34 le chef de groupe prend le COS, les premières informations dont il dispose laissent penser qu'il s'agit d'une maison inoccupée. Il doit faire face à un risque de propagation du feu à une maison qui jouxte la zone d'intervention et doit mettre en parallèle en sécurité les habitants du voisinage qui pour certains ont vu leurs portes d'entrée éventrées par le souffle. Il n'y a pas de blessés mais il subsiste un doute quant à la présence de victimes dans les décombres. Le chef de colonne s'engage, accompagné d'une équipe sauvetage déblaiement et d'une équipe cynophile. Deux lances sont en manœuvre et les recherches

commencent dans les décombres.

À 4h45 le chef de colonne confirme les craintes du chef de groupe et de la police qui a découvert le véhicule des propriétaires enseveli partiellement devant la maison.

À 5h45 les secours sont maîtres du feu, les recherches cynophiles sont lancées malgré les conditions difficiles. La mairie, qui a enclenché son plan communal de sauvegarde, met à disposition une salle pour le soutien sanitaire et prévoit la fermeture de l'école du village pour la journée. Les secours au moyen de l'EPA purgent les débris juchés sur les toits des maisons situées dans l'axe de l'explosion. Les déblais minutieux se poursuivent jusqu'en fin de matinée. Devant l'ampleur de la tâche et l'urgence qui perdure malgré le faible espoir de retrouver une victime vivante, le chef de colonne sollicite l'emploi d'une pelle mécanique pour aider au déblai. Mesure exceptionnelle et inédite, une procédure de réquisition de moyens spécialisés privés est mise en œuvre en lien avec la préfecture.

Le chef de site se déplace sur les lieux pour accompagner la mise en œuvre de cette re-



cherche hors norme. À 14h le déblai avec une grue spécialisée dans la démolition débute sous le contrôle du chef sauvetage et déblaiement. Le zonage de sécurité est resserré et les équipes de police judiciaire patientent. L'efficacité et la précision du grutier sont telles que les opérations de déblai prennent bonne allure. Aux alentours de 17 heures un corps est découvert sous l'une des façades effondrées. Le corps est délicatement dégagé après que les opérations de police judiciaire aient été menées. Après plus de 12h de travail les opérations de déblai sont terminées vers minuit sans qu'un autre corps n'ait été découvert. L'intervention aura mobilisé une centaine de sapeurs-pompiers.

L'exercice : un maillon essentiel pour les interventions

2023, une année riche en matière de planification des exercices avec un objectif global atteint tant sur le nombre d'exercices que sur les thématiques opérationnelles proposées. La préparation de l'intervention par le biais de l'exercice demeure un élément incontournable de la culture sapeur-pompier.

Exercice Orsec-Novî à Nancy

L'ancien site industriel Alstom situé rue Oberlin à Nancy a été le théâtre d'un exercice Orsec-Novî de grande ampleur le 24 mai 2023. Sous l'égide de la préfecture, le scénario prévoyait de simuler une explosion à caractère terroriste dans une Fan zone avec de multiples victimes afin de tester les dispositifs opérationnels de chaque service et préparer les échéances à venir en matière de grands rassemblements (coupe du monde de rugby et JO 2024). En collaboration avec le Samu, le Raid et la police judiciaire, 80 sapeurs-pompiers se sont

relayés durant plus de 3 heures pour dérouler le plan Novî et sa doctrine opérationnelle permettant le traitement de 45 victimes. Un chantier spécifique « sauvetage déblaiement » a permis également aux spécialistes de travailler les différentes techniques et de mettre en œuvre les moyens de la berce unité sauvetage déblaiement (USD). Enfin, cet exercice interservices a démontré d'une part la nécessité lors d'une explosion présentant les caractéristiques d'un attentat, d'une levée de doute pyrotechnique rapide par le déminage ou le Raid afin de sécuriser l'engagement des primo intervenants et d'autre part l'importance de préserver les traces et indices sur le chantier pour le bon déroulement des opérations de police judiciaire à venir.



Exercice incendie dans un établissement industriel à Laronxe

L'établissement Industriel ID Logistics est classé installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). Soumis à autorisation, il stocke des produits de consommation pour la décoration et le bricolage. Le 20 septembre 2023 à 18h00, le responsable de l'établissement alerte les secours pour un début d'incendie au niveau d'un compacteur avec propagation rapide du sinistre à une cellule de stockage contiguë d'une surface de 6000 m². 15 engins, 70 sapeurs-pompiers ont été mobilisés pour cet exercice de grande envergure. Cette manœuvre très réaliste a permis aux différents intervenants de revoir la technique opérationnelle adaptée à ce type de sinistre pour lequel il convient de s'appuyer sur les murs coupe-feu de l'entreprise et d'utiliser des quantités d'eau importantes pour son extinction, avec l'utilisation notamment de dévidoirs automobiles permettant l'alimentation en eau à distance via des établissements de 110 mm.

Cet exercice avait également pour objectif de tester l'intégration du groupe appui feu industriel (GAFI) dans un dispositif opéra-



tionnel existant et de mettre en œuvre la lance canon remorquable gros débit (6000 l/mn) du fourgon dévidoir grande puissance (FDGP) déployée sur le foyer principal.

Exercice risque chimique dans une usine à Laneuveville-devant-Nancy



Le 5 octobre 2023 à 13h55, le Codis reçoit une alerte de la société Novacarb pour une fuite d'acide chlorhydrique avec trois employés blessés. Les premiers moyens sur place, un fourgon pompe tonne (FPT), un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) et le chef de groupe réalisent les mesures conservatoires par la mise en place d'un périmètre de sécurité et la prise en charge des victimes dont une en arrêt cardio-respiratoire. Renforcés par une cellule mobile d'intervention (CMIC), cette dernière procède aux reconnaissances sous scaphandre. Cette analyse laisse apparaître une fuite d'acide chlorhydrique au niveau d'une canalisation sur une citerne de 38m³ nécessitant la pose d'une bâche de rétention, mais également d'une bride mécanique afin de stopper la fuite. Le plan d'opération interne étant activé, le chef de colonne situé au PC exploitant, collabore avec le directeur des opérations internes afin de traiter l'incident mais également de garantir le retour à la normale par le travail de récupération du produit et le maintien de l'activité de la société. Cet exercice aura permis de mettre en exergue l'importance de la collaboration entre industriels et sapeurs-pompiers afin d'avoir une action efficace et concertée pour mener à bien ce type d'intervention.

La Feuille de Route PluriAnnuelle (FRPA) fait partie du projet d'établissement global qui vise à moderniser le fonctionnement de notre établissement pour répondre aux exigences de demain. Cette feuille de route assimilable à un plan d'actions regroupe 140 thématiques centrées sur 5 axes de travail comprenant la qualité opérationnelle, l'organisation de notre établissement public, le capital humain, le financement de notre établissement et le développement de la culture de sécurité civile.

Débutée en 2019 et projetée jusqu'en 2024, cette démarche est entrée dans sa phase finale en 2023. L'objectif est fixé, ainsi 85% des actions seront terminées dès le début de l'année 2024. Pour l'heure, les groupes de travail poursuivent leurs réflexions sur 17

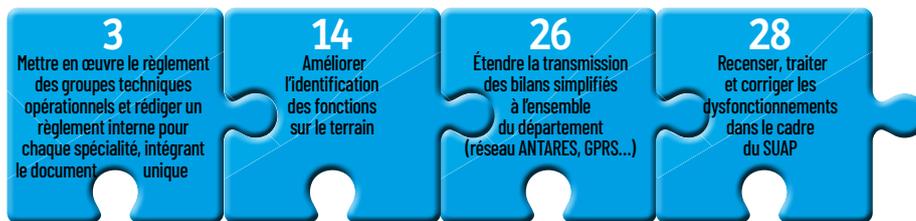
thématiques et notamment sur :

- Améliorer l'identification des fonctions sur le terrain,
- Étendre la transmission des bilans simplifiés pour les interventions secours à personnes à l'ensemble du département (réseau ANTARES,

GPRS...),

- Recenser, traiter et corriger les dysfonctionnements dans le cadre du SUAP,
- Proposer des mesures incitatives de recours aux modes de transport doux et facilitatrices de covoiturage.

AXE 1 Faire de la qualité opérationnelle notre première ambition en repositionnant la victime et le sinistré au cœur de nos décisions



3
Mettre en œuvre le règlement des groupes techniques opérationnels et rédiger un règlement interne pour chaque spécialité, intégrant le document unique

14
Améliorer l'identification des fonctions sur le terrain

26
Étendre la transmission des bilans simplifiés à l'ensemble du département (réseau ANTARES, GPRS...)

28
Recenser, traiter et corriger les dysfonctionnements dans le cadre du SUAP

AXE 4 Rechercher des économies pour préserver notre capacité d'investissement



121
Proposer des mesures incitatives de recours aux modes de transport doux et facilitatrices de covoiturage.

Un plan d'actions énergies

En complément à cette feuille de route, fin 2022, le SDIS54 s'est doté d'un plan d'actions « énergies » qui comprend 53 actions visant à inscrire davantage notre établissement dans une démarche de développement durable tout en maîtrisant nos dépenses énergétiques*.

Les 60% des actions d'ores et déjà traitées témoignent de la volonté et de la détermination de notre conseil d'administration d'avancer rapidement en la matière. Les actions à l'impact majeur ont ainsi été réalisées prioritairement. Le groupement de soutien technique et logistique (GSTL) accompagné par notre contrôleur de gestion et de plusieurs groupes de travail portent dorénavant plusieurs sujets tels que :

- la gestion des déchets,
- l'utilisation de l'eau (lavage des tuyaux, véhicules, récupération des eaux),
- la mobilité verte.

* Voir en page 11



Reflet d'un contexte particulièrement contraint mais qui suppose plus que jamais d'investir sur l'avenir

Adopté le 8 décembre dernier, le budget du SDIS54 pour l'année 2024 représente au total 71,46 millions d'euros (58,21 M€ en section de fonctionnement et 13,25 M€ en section d'investissement). Grâce aux efforts de tous depuis fin 2022, la politique de sobriété énergétique a permis de diminuer de 20% les volumes consommés et de contenir l'augmentation tarifaire 2023. Néanmoins, les autres charges de fonctionnement sont impactées par l'inflation qui demeure à un niveau important et plusieurs mesures nationales qui pèsent lourdement sur les charges de personnel. Le budget primitif tient compte de ces paramètres mais ne reflète pas le niveau final du budget 2024 en raison d'incertitudes qu'il reste à lever sur le niveau des amortissements. Face à cette situation, le SDIS gage son résultat prévisionnel pour permettre d'atteindre un point d'équilibre et peut compter sur ses partenaires pour y parvenir.

Face au contexte inflationniste, des partenaires soudés dans l'effort

Le SDIS réitère pour 2024 sa démarche de rationalisation. Les charges à caractère général devraient même diminuer

de 16 % par rapport au budget 2023, ce qui permet de contenir une partie de la pression qui pèse par ailleurs sur les charges de personnel pour 2024 (+1,8M€, soit +6,9%) ainsi que sur les charges financières. L'incertitude reste sur la dotation aux amortissements, qui pourrait atteindre un pic en 2024 et qui sera confirmé à l'occasion de l'adoption du compte administratif 2023 au printemps. Aussi, le SDIS sera contraint de gager son résultat qui devrait se situer autour de 3M€ pour faire face à ces dépenses.

Cet effort est partagé par le Département de Meurthe-et-Moselle qui augmentera sa participation au budget de fonctionnement du SDIS de +1% par rapport à 2023, et versera exceptionnellement une subvention de 2M€ pour soutenir les investissements du SDIS.

Par ces efforts conjugués, l'évolution des contributions des communes et EPCI sera limitée à +3% en 2024, soit un taux inférieur à celui de l'indice des prix à la consommation tel que publié par l'Insee en septembre dernier, et inférieur à celui qui sera mis en œuvre dans la majorité des autres départements de la région Grand Est.

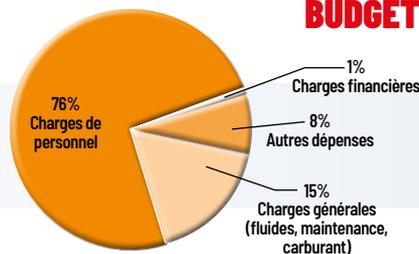
Un plan d'investissement davantage orienté vers la rénovation énergétique et les énergies renouvelables, un pari pour l'avenir

L'enjeu est également pour le SDIS de préserver ses capacités d'investissement, afin de mener à bien le plan pluriannuel d'investissement adopté pour la période 2022-2024 qui fait d'ailleurs l'objet d'une mise à jour. Le budget 2024 mise donc sur la poursuite des autres projets de constructions de centres d'incendie et de secours plus modernes et moins énergivores, sur l'accélération de la transition énergétique du SDIS, et sur le renouvellement de son parc de véhicules. Ainsi, des choix raisonnables ont été réalisés dans la mise à jour du plan pluriannuel :

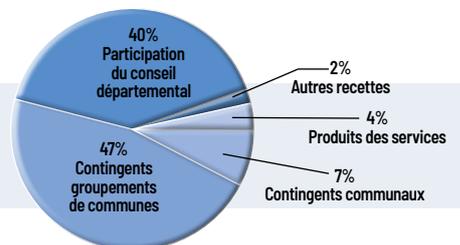
- abandon du projet de restaurant administratif sur le site de l'État-Major, un investissement coûteux et aux charges de fonctionnement lourdes, au profit de solutions d'accès à un système de restauration plus égalitaire en termes d'accès pour l'ensemble des agents,
- décalage du projet de réalisation d'un amphithéâtre et de deux projets de constructions de centres après 2027.

BUDGET PRIMITIF 2024

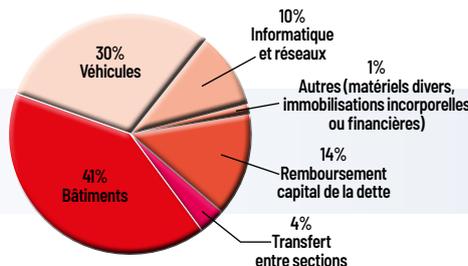
Dépenses de fonctionnement



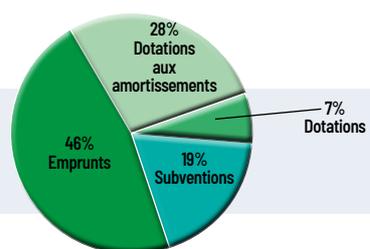
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Le Fonds vert : un soutien financier à l'équipement du SDIS

Le Fonds vert aide financièrement les collectivités et établissements publics à renforcer leur performance environnementale, à adapter leur territoire au changement climatique et à améliorer leur cadre de vie. En juin dernier, le SDIS de Meurthe-et-Moselle a réalisé trois demandes de subventions au titre de l'axe 2 « Adapter les territoires au changement climatique ».

Un dossier a été déposé en référence aux mesures favorisant l'investissement dans des systèmes de détection précoce des départs de feux et de surveillance des zones à risque. Ce projet comporte plusieurs acquisitions : un drone aérien, un véhicule de liaison tout-terrain (VLTT) pour permettre le transport du drone et de ses télépilotes, deux véhicules postes de commandement, des matériels de télécommunication pour les chefs de groupe. Elles constituent un système complet et mobile, destiné à la détection précoce des départs de feux et de surveillance des zones à risque. Le drone permettra la capture d'images aériennes qui seront réceptionnées dans les postes de commandement mobiles (VPC) pour analyse, puis partagées par le biais des matériels de télécommunication auprès des chefs de groupe. La prise de décision rapide et efficace sera ainsi favorisée, notamment pour déterminer la stratégie d'attaque à déployer. La mobilité de ces équipements constitue également un paramètre essentiel en vue d'optimiser la détection et la surveillance des zones. Une subvention de 387 585 € a été attribuée pour ce projet initialement estimé à 484 481 €.

Le SDIS s'est également mobilisé



Agir • Mobiliser • Accélérer

au titre de la mesure « Création de zones coupe-feu, débroussaillage initial, création de pistes de défense de la forêt contre l'incendie, opérations d'investissement contribuant à la stratégie d'attaque des feux naissants ». Une demande d'aide a été constituée pour permettre l'achat de lances se fixant sur le toit de camions-citerne feux de forêts. Au nombre de 5, ces lances vont permettre de traiter les feux de récoltes et de noyer les lisières en cas de feu de forêt. Cette acquisition représente 10 000 € pour un montant de subvention attribué à hauteur de 8 000 €. Enfin, le troisième volet Fonds vert concerne l'acquisition de 5 camions citernes de grande capacité (CCGC). Le dossier sera instruit d'ici début 2024. Ces camions permettront la création de points d'eau artificiels dans des secteurs dépourvus de défense extérieure contre l'incendie, auprès desquels les engins de lutte contre les incendies pourront s'alimenter.



Alice Lacaine

Une gestion centralisée des dossiers de subventions

Pour pouvoir financer certains projets du SDIS comme la rénovation énergétique des bâtiments, l'achat d'équipements ou encore de véhicules, la recherche de subventions est nécessaire. Dans ce cadre, le SDIS54 a créé un poste au sein du groupement administratif et financier consacré à la recherche de financements. Alice Lacaine a été recrutée en septembre dernier pour mener à bien cette mission en collaboration avec l'ensemble des groupements du SDIS. Plus concrètement, cela consiste à recenser les aides financières disponibles auprès de l'ensemble des partenaires existants (État, collectivités, fonds européens, fondations, agence de l'eau...). Il faut ensuite s'assurer de l'éligibilité du SDIS à ces subventions et déposer des dossiers en veillant à ce que le projet du SDIS corresponde aux critères définis par le financeur. Lorsque la notification d'attribution de subvention parvient au SDIS, il faut prendre en charge le suivi du dossier pour garantir l'application des conditions de versement de l'aide. Actuellement, les recherches de financements portent notamment sur la performance énergétique des bâtiments, l'aménagement de bornes de recharge pour véhicules électriques, l'installation d'abris vélos, les actions en faveur des risques routiers. L'enveloppe Fonds Vert ayant été prolongée et augmentée pour 2024, d'autres demandes de subventions verront donc le jour. De même, la mise en œuvre du pacte capacitaire a permis le financement en 2023 de matériels pour la prévention du risque NRBC ainsi que l'acquisition d'un véhicule liaison hors route (VLHR) et deux camions citerne feux de forêt moyen (CCFM).

Favoriser et fidéliser les vocations

Depuis 30 ans en France, il est constaté une baisse constante du nombre de sapeurs-pompiers volontaires (SPV). Cette baisse d'attractivité s'est malheureusement accentuée lors de la crise sanitaire. Malgré ce constat, le SDIS de la Meurthe-et-Moselle continue d'initier une dynamique de recrutement pour atteindre un effectif de 2 100 SPV sur le département.



Signature d'une convention de mise en disponibilité d'un SPV avec la société EMC2 dans le Pays haut



Pour promouvoir le volontariat, le SDIS conduit diverses actions auprès du grand public. Les 68 centres d'incendie et de secours, avec les référents volontariat des groupements territoriaux, s'engagent ou participent activement aux différentes manifestations

ou forums pour promouvoir l'engagement de sapeurs-pompiers volontaires. En parallèle, le SDIS 54 développe la signature de conventions avec les employeurs privés ou publics. Au travers de ces échanges, le bureau départemental de la gestion et développement des SPV présente l'organisation du SDIS, valorise l'engagement des SPV, montre l'intérêt d'employer un SPV et enfin essaye de susciter de nouveaux engagements au sein des entreprises.

Le SDIS 54 développe également des recrutements alternatifs. Ainsi, cette année notre collectivité a recruté 7 engagés de service civique (ESC) qui ne connaissaient pas tous l'environnement des sapeurs-pompiers. Après une formation de 4 semaines leur permettant d'être équipier secours à personnes, les ESC ont intégré avec réussite un centre d'incendie et de secours et surtout, pour la grande majorité d'entre eux, ont souscrit un engagement de SPV. Une belle expérience à renouveler. Pour terminer, le SDIS souhaite promouvoir l'engagement de SPV en mission unique dans le se-

cours d'urgence aux personnes (SUAP). En effet, ce dispositif existe au SDIS 54 depuis 2016 mais seulement 7 SPV en bénéficient à ce jour. Ainsi, pour dynamiser ce levier de recrutement complémentaire, le SDIS a présenté aux instances de fin d'année le cursus de formation complet d'équipier à chef d'agrès une équipe SUAP. Une note sera diffusée prochainement pour relancer ce dispositif dans les différents centres d'incendie et de secours et le faire connaître du grand public.

En tout état de cause, les actions prioritaires pour le SDIS de Meurthe-et-Moselle sont de conforter et d'accroître les effectifs actuels avec l'engagement de nouveaux citoyens ou citoyennes mais aussi de fidéliser nos sapeurs-pompiers volontaires. C'est pourquoi, notre établissement ambitionne de se doter en 2024 d'un plan d'action volontariat pluriannuel en s'appuyant d'une part sur les déclinaisons de la loi Matras, et d'autre part sur le dernier livre blanc du volontariat élaboré par la FNSPF, mais également sur les bonnes pratiques du SDIS54 en la matière.



Le suivi énergétique indispensable pour faire face à l'inflation



En 2022, le SDIS a dû faire face, comme nombreux d'entre nous à titre individuel, à l'inflation énergétique touchant fortement les tarifs de l'électricité et du gaz. Cette situation exceptionnelle a accéléré la mise en place d'une stratégie à la fois économique et écologique.

Des mesures de sobriété énergétique ont été rapidement déployées en adaptant les températures à l'utilisation des locaux avec la volonté de faire évoluer et maîtriser au plus vite nos installations techniques. Associées à une surveillance accrue de la part de tous les acteurs au travers d'une attention quotidienne et d'un suivi des index mensuels, les consommations énergétiques globales baissent. D'un point de vue pratique, l'implication de tous permet la détection rapide d'éventuels dysfonctionnements, de type fuites d'eau, surconsommation d'appareils ou température élevée. En étant plus rapide, les interventions techniques sur sites solutionnent des situations avant qu'elles ne s'aggravent.

Ainsi, cette année encore, après une baisse de 21% des consommations énergétiques en 2022 et

grâce au maintien de ces vigilances, aux opérations de maintenance, aux opérations de modernisation des chaudières et autres travaux, le bilan 2023 s'annonce prometteur avec une diminution probable s'approchant des -10% (par rapport à 2022), conformément à l'objectif qui avait été fixé.

Pour nous accompagner, depuis 3 ans, le SDIS a signé un contrat de performance énergétique avec la société M-Energies. Ce contrat concerne 13 centres d'incendie et de secours placés sous la gestion de leur équipe de spécialistes, en charge d'évaluer les installations, d'assurer la maintenance, de diagnostiquer et de proposer des solutions d'amélioration des installations de chauffage parfois anciennes et complexes. Prochainement, 4 nouveaux sites vont intégrer ce contrat dans leur périmètre afin de perfectionner les systèmes de chauffage et leur pilotage : Jarny, Thiaucourt, Colombey-les-Belles, et Dieulouard.

Nous poursuivons nos efforts qui s'inscrivent dans une logique de préservation des ressources, de non gaspillage, de bon sens citoyen, tout en portant une attention particulière au maintien du confort et des conditions de travail de chacun.



Le contrôle de gestion : un poste clé au pilotage du SDIS

Questions à Sophie Maire,
contrôleuse de gestion au SDIS54

Qu'est-ce que le contrôle de gestion ?

« Le contrôle de gestion est un processus d'évaluation, de suivi et de contrôle qui permet d'optimiser les performances des services et d'améliorer le rapport entre les moyens engagés et les résultats obtenus. »

Quel est le rôle du contrôleur de gestion ?

« Mon rôle est d'analyser et de synthétiser des données pour les services ou la direction dans un souci d'optimiser leur fonctionnement. Le suivi énergétique renforcé depuis l'hiver 2022-2023, mis en œuvre de manière conjointe avec le chef du groupement de soutien technique et logistique et le pôle des systèmes d'information et de transmissions, en est un exemple.

Le poste implique donc des échanges réguliers avec les groupements afin de comprendre leurs enjeux et de travailler avec eux en utilisant les outils informatiques à disposition comme ISIS, CIRIL, OXIO... Ce travail amène à la définition et à la mise en place d'indicateurs et à l'analyse des résultats pour dégager des pistes d'amélioration. Ces deux dernières années des outils statistiques informatiques ont été développés pour les finances et les ressources humaines.

Ce poste m'implique dans des sujets variés comme les études de coûts, la rédaction de cahiers des charges techniques ou encore la gestion des carburants. Je viens également d'intégrer le groupe de travail national piloté par la DGSCGC sur la « valeur du sauvé » qui consiste à évaluer ce qui a été sauvé (vies humaines, biens, environnement) grâce à l'action des sapeurs-pompiers. »

Qualité de vie en service de la réflexion au plan d'action

Promouvoir la qualité de vie en service (QVS), c'est créer un environnement professionnel qui favorise le bien-être, la santé, la reconnaissance, l'engagement et la conciliation entre la vie professionnelle et personnelle contribuant ainsi à l'épanouissement des individus au sein de l'établissement. Initié début 2023 avec l'appui du CNFPT, le diagnostic QVS du SDIS54 est désormais finalisé.

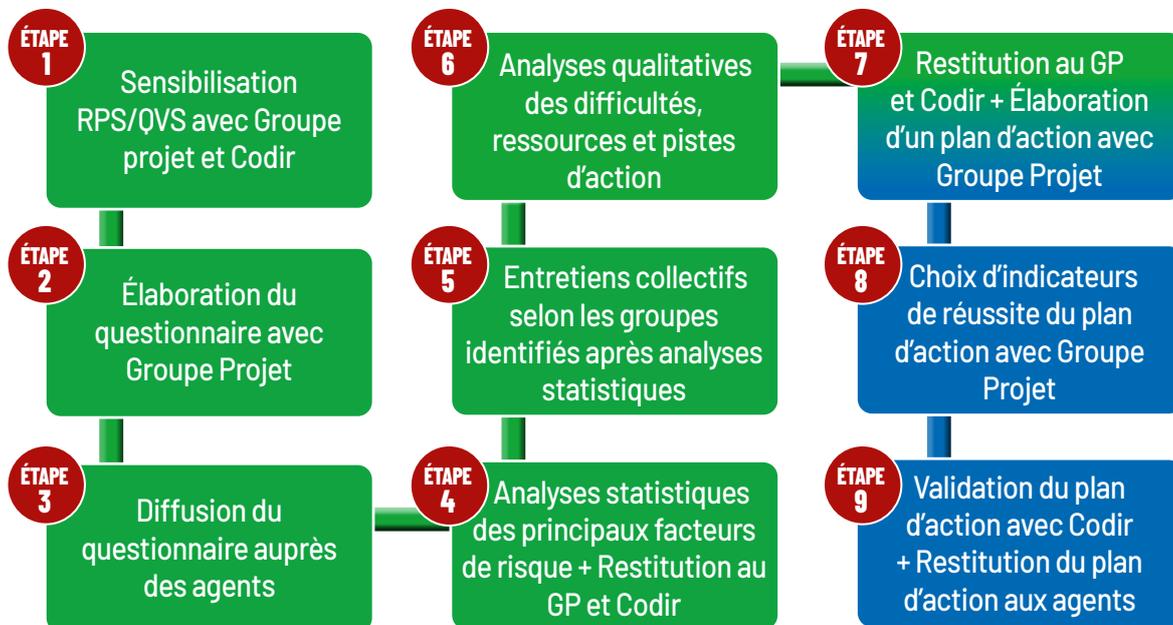
Au cours du mois de mai 2023 un questionnaire a été adressé à l'ensemble du personnel. Au total, 729 personnes y ont répondu. Les taux de participation ont été de 64 % pour les personnels administratifs techniques spécialisés (PATS), 60 % pour les sapeurs-pompiers professionnels (SPP), et 19 % pour les sapeurs-pompiers volontaires (SPV). Cette enquête a permis d'identifier les grandes thématiques qui influent sur la qualité de vie en service au sein du SDIS, offrant une base solide à la suite de la démarche.

Des groupes de réflexion (sous forme d'entretiens collectifs animés par une psychologue du CNFPT) ont ensuite été constitués sur la base du volontariat afin de proposer des pistes d'amélioration sur les thématiques identifiées. Ces travaux se sont déroulés au CNFPT en août et en distanciel en octobre. Au total, près de 70 personnes y ont participé. Les réflexions conduites au sein des différents groupes ont permis d'approfondir les thématiques et de faire émerger des éléments tangibles sur lesquels s'appuiera le groupe de

projet pour élaborer un plan d'action. Sans être exhaustif, parmi les points remontés on peut citer : le besoin de reconnaissance, la conciliation des sphères de vie et la régulation de la charge de travail.

L'élaboration du plan d'action QVS a débuté, toujours en lien et avec l'appui du CNFPT, en décembre. L'objectif est maintenant d'identifier plusieurs axes d'amélioration prioritaires qui seront déclinés sous formes d'actions et proposés à la direction dans les prochaines semaines.

Les principales étapes de la démarche



Une spécialité riche de 40 ans d'histoire

La spécialité secours en milieu périlleux (SMP) permet d'intervenir en matière de reconnaissance et de sauvetage dans les milieux naturels et artificiels, là où les moyens traditionnels des sapeurs-pompiers sont inadaptés, insuffisants ou dont l'emploi s'avère dangereux en raison de la hauteur ou de la profondeur et des risques divers liés au cheminement.

Les prémices de ce champ d'application sont nés en 1984 avec l'apparition des « techniques nouvelles de sauvetage ». Sous l'impulsion de sapeurs-pompiers passionnés de spéléologie, les techniques de secours qui deviendront officiellement celles du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) en 1999, sont éprouvées sur le terrain. Les services d'incendie et de secours se dotent progressivement de matériel permettant de réaliser des secours sur corde. En 2020 la parution des guides de doctrine et de techniques opérationnelles donne naissance à l'acronyme « SMPM » qui remplace désormais celui du GRIMP.

En Meurthe-et-Moselle les personnels du groupe d'intervention spécialisé (GIS) SMP sont également formés aux interventions en site souterrain (ISS). Cette spécificité

est liée à l'histoire et aux risques locaux. Nombreux sont ceux qui se souviennent du feu de la mine de sel à Varangéville le 16 juin 2007 à 160 mètres de profondeur. Cette intervention qui dura plus de 10 jours mis à l'épreuve l'équipe dans des conditions exceptionnelles. L'accident d'une spéléologue gravement blessée dans le réseau Hardeval à Villers-Clairlieu fut également en 2012 l'illustration de la nécessité de disposer des compétences spécifiques ISS. L'effectif de l'équipe est de 44 spécialistes soit 12 chefs d'unité et 32 équipiers. L'encadrement est complété par un référent départemental et un référent adjoint accompagnés d'un conseiller technique en charge du matériel. L'équipe sera d'ici quelques mois, avec l'arrivée de la caserne de Rives de Meurthe, répartie pour majorité dans ce nouveau centre et au CIS Nancy-Vandœuvre où sera remis le véhicule.

Un entraînement régulier, gage de sécurité et d'efficacité

Intervenir dans des conditions souvent rudes, dans les gouffres, éoliennes, cheminées industrielles, égouts, manèges... nécessite un niveau physique adapté mais aussi un entraînement régulier et varié, garant de la dextérité technique des spécialistes et de leur parfaite connaissance mutuelle.

Au-delà de cet aspect fondamental, l'affectation des personnels au plus près du matériel et l'intégration d'outils performants conçus pour le secours permettent au GIS SMP d'effectuer des manœuvres désormais très rapides. Une intervention d'évacuation sanitaire qui nécessitait il y a quelques années bien plus d'une heure prend désormais en moyenne une trentaine de minutes lorsque le contexte est favorable.

L'intervention en site souterrain ou l'apport d'une solide autonomie sur corde

La dextérité s'acquiert pour bonne partie dans les stages ISS, formations qui

clôturent un long parcours de formation spécialisé*, où chacun des équipiers est amené à manipuler énormément les agrès individuels. Au cours du stage pré-requis en Ardèche chacun a l'occasion de multiplier le travail de progression individuelle. Grâce au renouvellement récent de l'agrément de formation ISS, un nouveau stage a pu être organisé en septembre 2023. Ce stage d'une semaine consiste à réaliser le secours complet de victimes en site souterrain. Les stagiaires mettent en œuvre les moyens de communication, un point chaud pour préserver la victime ainsi que des techniques de secours spécifiques au milieu souterrain. Ce stage dense et physique se déroule dans les cavités du département comme le spéléodrome de Nancy par exemple.



Perspectives

Face aux dégâts causés par les événements météo violents qui se multiplient, la spécialité SMP doit appuyer plus efficacement les opérations diverses du type bâchage, dépose d'objets et sécurisation de sites. Cette orientation fait partie des objectifs traduits dans le plan pluriannuel de formation, elle permettra de perfectionner des chefs d'unité sur ce thème grâce par exemple à l'accès aux formations spécifiques proposées par le centre national de formation.

* (Pré sélection IMP > IMP1 (niveau non opérationnel) > IMP2 > Pré-requis ISS > ISS)



Des infrastructures et des matériels qui évoluent

Du nouveau centre d'incendie et de secours (CIS) de Rives de Meurthe à la construction de centres-types ou à l'achat de véhicules et de nouveaux matériels, le SDIS et le groupement de soutien technique et logistique s'adaptent en permanence aux exigences environnementales, économiques et opérationnelles.

CIS Rives de Meurthe : dernière ligne droite avant l'emménagement

Le centre d'incendie et de secours de Rives de Meurthe est entré dans sa dernière phase de construction et les personnels qui l'intégreront s'emploient pour être au rendez-vous.

Plusieurs étapes ont été franchies depuis le dernier article sur ce projet d'ampleur du SDIS de Meurthe-et-Moselle :

- Sur le plan humain, l'affectation des sapeurs-pompiers professionnels est connue depuis le 18 octobre

dernier. Des premières réunions de travail ont été réalisées afin d'organiser les différents services et de préciser le mode de fonctionnement du futur centre. Les équipes sont constituées et les plannings de l'été prochain sont en cours de finalisation. La formation des personnels va pouvoir débuter. La répartition des effectifs SPV va être étudiée fin janvier et traitée lors des comités inter-centres (en février).

La future organisation de la remise et du casernement sont en cours de réflexion, l'objectif étant de disposer d'un outil de travail « prêt à l'emploi » au moment de l'intégration des personnels et des engins dans le CIS. L'écriture des fiches processus et l'analyse des risques sont lancés et l'ensemble des personnels affectés sollicités.

- Sur le plan des travaux, le bâtiment est hors d'air et hors d'eau depuis fin novembre, il commence à être chauffé et les travaux de second œuvre se poursuivent notamment au niveau du gymnase, de la salle de musculation et des locaux de vie du CIS. Les chambres et les bureaux sont en cours d'achèvement. S'agissant du bâtiment des personnels logés, les cadres qui bénéficieront d'un logement sont identifiés et les travaux sont bien avancés. Ils devraient pouvoir y prendre leur quartier avant même l'ouverture du nouveau centre. Les agencements extérieurs (clôture, zone de parking, station-essence, VRD) vont démarrer prochainement.

La maîtrise d'ouvrage ainsi que la maîtrise d'œuvre sont aux côtés

des entreprises pour finaliser dans les temps et qualitativement la construction débutée pour mémoire en février 2021.

De leur côté, les CIS de Joffre et Tomblaine, se préparent à leur déménagement puisque la grande majorité du personnel de ces 2 centres sera intégrée au sein des 3 CIS restants, à savoir Rives de Meurthe, Vandœuvre et Gentilly. Depuis décembre, les travaux sont engagés pour accueillir les personnels supplémentaires dans les CIS de Vandœuvre et Gentilly.

C'est la dernière ligne droite de ce projet qui a débuté il y a maintenant quatre ans et demi. L'ensemble des services du groupement territorial de Nancy fonctionnel sont à pied d'œuvre et mettent tout en place pour que ce projet soit une belle réussite.

Rendez-vous à toutes et à tous avant l'été pour l'inauguration de ce bel outil de travail au service des citoyens !



De nouveaux cascs



Centres-types : le quatrième en construction !

Lancée en 2022, la construction des centres-types poursuit son avancée. La première pierre du centre d'incendie et de secours de Mercy-le-Bas a été posée au début de l'été en présence de nos autorités. Il remplacera à terme le centre de Pierrepont devenu non fonctionnel et énergivore. En un an, après l'inauguration du CIS de Chambley-Bussièrès cet été, ce sera le quatrième centre-type sorti de terre sur les neuf prévus au plan pluri-annuel d'investissement.

Ces nouveaux centres situés plutôt en milieu rural permettent de remplacer des locaux vétustes dont le SDIS n'était pas propriétaire par des centres fonctionnels. Dotés d'une zone de remisage de véhicules, de vestiaires-sanitaires, d'un lieu de vie et de formation, d'un bureau et d'un espace de gestion de l'alerte, leur configuration est très appréciée par les sapeurs-pompiers.

En 2024, deux autres chantiers sont à venir à Nomeny et Norroy-le-Sec.



De nouveaux véhicules pour le SDIS54



Depuis l'arrivée du bras élévateur articulé en mai 2023, de nouveaux véhicules ont été livrés. En octobre, quatre nouveaux véhicules de secours d'assistance aux victimes ont été remis aux centres d'incendie et de secours de Longwy, Nancy-Joffre, Nancy-Vandoeuvre et Lunéville. Engins les plus sollicités du SDIS, les VSAV effectuent les missions de secours d'urgence aux personnes soit environ 80% de nos interventions. Le coût unitaire de ce type d'engin s'élève à 74 774 €.

En décembre, cinq camions citernes grande capacité (CCGC) ont été remis aux centres d'incendie et de secours de Nancy-Tomblaine, Longwy, Toul, Lunéville et Jarny. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre d'une modernisation de la doctrine opérationnelle sur les moyens en eau. Grâce à leur gabarit compact, ces véhicules qui disposent d'une réserve d'eau de 8000L, peuvent être engagés dans des secteurs où la défense incendie est limitée. Equipés d'une piscine tubulaire remplie par une vanne dit « vide vite » présente à l'arrière des véhicules, ils permettent de créer un point d'eau artificiel au milieu de la forêt lors des feux de végétation par exemple dans des zones où les ressources en eau sont limitées. Le montant total de l'opération s'élève à 1,260 M€ TTC. Trois autres CCGC viendront compléter le projet dans les années à venir.



ques pour nos sapeurs-pompiers

Le SDIS54 a décidé d'anticiper le remplacement en 2023 des casques les plus anciens frappés par l'arrêt de la production des pièces détachées. Dans cette optique, un essai comparatif a été réalisé au printemps par le CIS de Nancy-Vandoeuvre (en raison de sa forte activité opérationnelle et de sa proximité avec le centre technique et logistique) des casques Rosenbauer et MSA.

Les retours des agents ont été unanimes en faveur du casque Rosenbauer pour sa légèreté, son confort, son ergonomie (permettant un champ de vision plus large) et le démontage facile et rapide de la coiffe qui permet un lavage en machine. D'un point de vue technique, sa taille unique facilitant la gestion de stock et un nombre de pièces détachées moindre ont également favori-

sés ce choix. Le déploiement a donc débuté au CIS de Nancy-Vandoeuvre, centre « testeur » puis dans les centres de Nancy-Joffre et Longwy. En 2024, il se poursuivra dans le centre de Nancy-Tomblaine et Nancy-Gentilly, soit un total de 500 casques environ. Un investissement d'environ 120 000€ en 2023 et 70 000 € en 2024.

Depuis la fin avril 2022, les sapeurs-pompiers sont autorisés à effectuer des gestes supplémentaires pour évaluer l'état du patient et prodiguer des soins d'urgence lors des interventions de secours et des soins d'urgence (SSUAP).



En avril 2022, dans le cadre de la loi Matras, le décret n°2022-621 a été publié pour définir les actes de soins d'urgence relevant de la compétence directe des sapeurs-pompiers (professionnels comme volontaires) qui auraient été formés au préalable par le service de santé et de secours médical (SSSM) dans le cadre de l'aide médicale d'urgence.

Les sapeurs-pompiers qui interviennent sur les interventions de secours et des soins d'urgence aux personnes sont les premiers maillons d'une « chaîne médicale d'urgence ». Par son expertise, le sapeur-pompier, sera doté demain de matériels pour réaliser ces nouveaux gestes (multi-paramètres), et pourra soulager les douleurs traumatologiques, administrer des antidotes aux intoxiqués aux dérivés de la morphine et traiter un choc anaphylactique. Les techniques de secours et de soins d'urgence (TSSU) seront effectuées sur prescription d'un médecin, soit par le médecin régulateur du SAMU, soit par un méde-

cin présent sur les lieux ou encore par un médecin de sapeur-pompier en cas d'absence de disponibilité du médecin régulateur.

Neuf gestes ont été retenus au SDIS 54. Ils ont été répartis en 3 modules pour les chefs d'agrès tout engin ou 1 équipe, ainsi que pour les nouveaux entrants en formation initiale de sapeur-pompier professionnel.

Les multi-paramètres qui devraient être progressivement déployés sur le territoire départemental sont des appareils de pointe, dotés de fonctions permettant non seulement la prise des « constantes vitales » (tension artérielle, fréquence cardiaque, saturation en oxygène) mais aussi la réalisation et la télétransmission des électrocardiogrammes (ECG) au médecin régulateur prescripteur accomplissant ainsi quatre des neuf gestes retenus.

L'expertise des sapeurs-pompiers passe par une évaluation plus fine de l'état des victimes, c'est pourquoi le score de Glasgow (GCS) détaillé a été retenu pour l'évaluation des personnes prises en charge pour des troubles neurologiques et l'apprentissage de la cotation détaillé oculaire, verbale et motrice (YVM) qui permet une évaluation clinique fine par le médecin régulateur.

Formé à l'évaluation de la douleur, les sapeurs-pompiers disposent maintenant du PENTHROX®, un inhalateur



de gaz anesthésique pour soulager les douleurs traumatologiques faibles à modérées sur les personnes de plus de 18 ans.

Enfin, l'administration d'adrénaline par stylo auto-injectable (ANAPEN®) dans le cadre du choc anaphylactique (allergie grave) médicamenteux, alimentaire ou liée à un allergène connu mettant en jeu le pronostic vital immédiat est désormais possible. Le sapeur-pompier doit savoir reconnaître une allergie et dispose d'un moyen simple et efficace pour traiter les formes gravissimes en tant que premier intervenant de la chaîne médicale qui va s'associer à la prise en charge globale du choc anaphylactique. Comme pour l'allergie, la compétence des sapeurs-pompiers doit à présent comprendre la reconnaissance des intoxications aux dérivés de la morphine. Dans ce cadre, l'administration intranasale d'un antidote des dérivés de la morphine par les sapeurs-pompiers (Naloxone ou NYXOID®) permet de traiter une intoxication grave en attendant un relai médical de l'intervention.

Ces 9 gestes permettent aux sapeurs-pompiers de monter en compétences, suite à une prescription médicale et d'améliorer la prise en charge d'une victime. Cela leur permet d'affiner leur expertise dans le domaine du « secours aux personnes » et de prodiguer des « soins aux personnes » dans la prise en charge de la douleur et des gestes de sauvetage. L'apprentissage sous l'égide du SSSM ne pourra se faire qu'en coordination avec le bureau départemental de la formation (BDFOR) et par un relai au niveau des centres afin que tous les sapeurs-pompiers du département de Meurthe-et-Moselle soient formés et dotés du matériel adéquat au SSUAP dans la mission des sapeurs-pompiers de protection des personnes.

Une première Sainte-Barbe départementale

Retour sur la cérémonie départementale de Sainte-Barbe, patronne des sapeurs-pompiers, un temps fort dans la vie du corps départemental qui est l'occasion de mettre à l'honneur les sapeurs-pompiers mais aussi l'organisation du service public qui est le nôtre.

Traditionnellement célébrée par les centres d'incendie et de secours au mois de décembre, une cérémonie de Sainte-Barbe départementale a été organisée le 8 décembre à Pont-à-Mousson par le SDIS de Meurthe-et-Moselle.

Présidée le colonel hors-classe Ivan Paturel, directeur départemental des services d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle, chef de corps, en présence de Laurent Naves, sous-préfet de Toul, de Caroline Fiat, vice-présidente de l'Assemblée Nationale et députée de Meurthe-et-Moselle, de Chaynesse Khirouni, présidente du Département de Meurthe-et-Moselle, de Bernard Bertelle, président du CASDIS et de nombreuses autorités civiles et militaires, la cérémonie a réuni plus de 300 sapeurs-pompiers, volontaires et professionnels, venus de tous les CIS du département. Des jeunes sapeurs-pompiers, des volontaires de service civique, des personnels administratifs techniques et spécialisés, des vétérans et des personnels de l'ELUD étaient également présents.

Cette cérémonie de Sainte-Barbe est l'occasion pour les personnels du SDIS de se retrouver et d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quitté mais c'est également un moment fédérateur qui permet une reconnaissance du travail accompli par un corps départemental, investi d'une mission de service public vitale pour les citoyens Meurthe-et-Mosellans. Le directeur départemental du SDIS a souligné sa fierté de commander ce corps depuis son arrivée il y a 7 mois en saluant les opérations de secours et actions réalisées en 2023.



Un moment pour nos autorités présentes de valoriser l'action de nos personnels par des remises de médailles (médailles de la sécurité intérieure, médailles de bronze pour acte de courage et de dévouement, médailles d'honneur des sapeurs-pompiers échelon Grand 'Or pour 40 ans de service). L'occasion de saluer leur engagement et de souligner les valeurs d'exemplarité, de cohésion et

d'adaptabilité qu'ils portent au quotidien dans l'exercice de leurs missions.

Enfin, les nouvelles recrues ont été présentées au drapeau du corps départemental et ont reçu la fourragère tricolore, distinction collective pour acte de courage et dévouement, remise aux nouveaux engagés à la fin de leur période probatoire (voir *Liaison* n°91).

Connaissez-vous les origines de la Sainte-Barbe ?

Les origines de cette fête remontent au III^e siècle, en Orient. Barbara était une jeune fille d'une grande beauté. En dépit des nombreuses demandes en mariage qu'elle recevait, elle refusait de se marier. Son père, Dioscore, décida alors qu'elle vivrait dans une tour, à l'écart des hommes. Mais un jour, en l'absence de son père, le Christ lui apparut. Barbara décida alors de se convertir au christianisme, et fit percer une troisième fenêtre dans sa tour, symbolisant la Trinité. Après un jugement qui la condamnera aux pires tortures car elle refusa d'abjurer, son père, fou de rage, décida de la décapiter. Il fut alors immédiatement frappé par la foudre et réduit en poussière. Depuis, de nombreuses professions, en rapport avec le feu ou la foudre, se sont placées sous la protection de la Sainte-Barbe, surnommée « la Sainte au feu » et la célèbrent au mois de décembre.

Retour en images sur les

Visite protocolaire du préfet de Meurthe-et-Moselle et du sous-préfet de Lunéville

Suite à son arrivée au SDIS, le directeur départemental a reçu successivement Françoise Souliman, préfet de Meurthe-et-Moselle, et Adrien Gaubert, sous-préfet de Lunéville, tous deux ayant pris leurs fonctions au cours de l'été. L'occasion de leur présenter l'établissement, le CTA-CODIS et le plateau technique dédié à la formation des sapeurs-pompiers.



Nouveau CIS de Chambley-Bussières

Le nouveau centre-type de Chambley-Bussières a été inauguré en juillet en présence de nos autorités, sapeurs-pompiers et habitants. Plus performant énergétiquement et plus fonctionnel pour nos sapeurs-pompiers, c'est le troisième centre-type sorti de terre en 2023.



41^e FISPP

La 41^e formation d'intégration et de professionnalisation de sapeurs-pompiers professionnels (FISPP) s'est déroulée de septembre à novembre à Kléber. Cette session regroupait 11 sapeurs-pompiers professionnels (7 sapeurs et 4 caporaux) qui ont désormais rejoint les centres d'incendie et de secours nancéens.



Événements marquants de l'année

Passations de commandement dans les CIS

Depuis l'été dernier, deux passations de commandement se sont déroulées dans les centres d'incendie et de secours et une troisième dans le groupement territorial du Pays Haut en présence de de Bernard Bertelle, président du conseil d'administration du SDIS, du colonel hors-classe Ivan Paturel, directeur départemental des services d'incendie et de secours, de nos autorités, de sapeurs-pompiers, de personnels administratifs et techniques spécialisés et de familles.

Mardi 26 septembre a eu lieu la passation de commandement du CIS de Chanteheux entre l'adjudant-chef Laurent Viry (précédemment adjoint au chef de centre) et l'adjudant-chef Eric Wagenfuhr, chef de centre depuis plus de dix ans et par ailleurs opérateur de traitement de l'alerte au CTA CODIS.



Passation de commandement du CIS de Chanteheux



Passation de commandement du CIS de Chanteheux



Passation de commandement à Jarny du Groupement du Pays-Haut

Samedi 2 décembre, le lieutenant-colonel Bertrand Lepoutère a cédé le commandement du groupement territorial du Pays-Haut au commandant Yoann Franzetti (auparavant chef du bureau départemental de la coordination, de la communication et de la chancellerie et sapeur-pompier depuis plus de 20 ans). Chef du groupement territorial du Pays-Haut depuis 2016, le lieutenant-colonel Lepoutère, connu et reconnu pour son travail au sein du SDIS54, a donné une nouvelle dynamique au groupement centrée sur les valeurs de cohésion et d'engagement. Reçu à l'examen professionnel de colonel, il est désormais en formation à l'ENSOSP depuis novembre dernier afin de devenir directeur départemental adjoint.



Passation de commandement du CIS de Chanteheux



Passation de commandement à Jarny du Groupement du Pays-Haut



Passation de commandement à Jarny du Groupement du Pays-Haut



Passation de commandement à Jarny du Groupement du Pays-Haut



Passation de commandement du CIS de Bayon

Samedi 9 décembre dernier, a eu lieu la passation de commandement du CIS de Bayon entre le capitaine honoraire Philippe Communal et le lieutenant Anthony Castela. Le capitaine honoraire Communal, sapeur-pompier depuis 1992, avait été nommé chef du CIS de Bayon en 2012. Il cesse son activité et est remplacé par le lieutenant Castela, sapeur-pompier depuis 2003.



Passation de commandement du CIS de Bayon



Ambassadeur du volontariat

pourquoi pas vous ?

Sapeurs-pompiers, témoignez de votre engagement et de vos valeurs pour susciter des vocations citoyennes.

La meilleure promotion du volontariat, **c'est vous !**



La Liaison numéro 92 - janvier 2024 • Magazine édité par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle • Tél 03 83 16 46 00

Directeur de la publication : colonel hors-classe Ivan Paturel

Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Delphine Stoquert

Rédacteurs : Cdt Yoann Franzetti • Lcl Laurent Juillerat • Cdt Thomas Loison • Cdt Lionel Robert • Cdt Cyril Gibierge • Laetitia Landsheere • Cne Guillaume Blaise • Sophie Maire • Lcl Manuel Pigné • Cdt Alexandre Feivet • Cdt Gérald Mahé • Mcl Sébastien Metz • Mcn Mathilde Géhin • Delphine Stoquert

Photographies : Pascal Virbel • Jean-Patrick Planchais • Adj Régis Eustachi • Frédéric Lecocq • Adj Ludovic Schmidt • SDIS54 • Grégory Berger CD54 • Service Communication Préfecture 54

Conception et composition : Péhel Créations • Essey-lès-Nancy • **Impression :** La Nancéienne d'Impression • Vandœuvre-lès-Nancy

Retrouvez toute l'actualité du SDIS54 sur nos réseaux sociaux   @sdis54 •  •  www.pompiers54.fr